

Le rôle et la fonction de la recherche en toxicomanie au Service correctionnel du Canada

Brian Grant¹

Centre de recherche en toxicomanie, Service correctionnel du Canada

Le Centre de recherche en toxicomanie (CRT), situé à Montague (Île-du-Prince-Édouard), a été mis sur pied en novembre 1999, et le Solliciteur général du Canada, Lawrence MacAulay, C.P. et député, l'a inauguré officiellement le 18 mai 2001. Le Centre est chargé de toutes les activités de recherche et de développement en toxicomanie relevant du mandat du Service correctionnel du Canada (SCC). La création du Centre a permis au Service de mieux se concentrer sur la recherche et le développement en ce domaine et de mieux assurer la coordination de ses activités liées à la recherche en toxicomanie.

La majorité des délinquants admis dans le système correctionnel fédéral ont des problèmes d'alcool et de drogue. Une étude récente révèle que, à l'admission, la consommation d'alcool et de drogue est décelée comme facteur crimino-gène chez 70 % des délinquants. De plus, environ 56 % d'entre eux disent qu'ils avaient consommé des drogues ou de l'alcool lorsqu'ils ont commis leurs infractions.²

Énoncé du rôle

Le rôle premier du Centre de recherche en toxicomanie est de contribuer à la gestion des problèmes de toxicomanie dans l'univers pénal en vue d'accroître la sécurité publique. Ainsi, le Centre s'efforce d'améliorer les politiques, les pratiques de gestion et les programmes correctionnels en rassemblant et en diffusant des connaissances et de l'expertise.

La première partie de cet énoncé, conforme à la Mission du Service correctionnel, dit que le travail du Centre doit viser à protéger le public. Le traitement des toxicomanies, tant dans les établissements correctionnels que dans la collectivité, aidera le Service à honorer cet engagement.

La deuxième partie de l'énoncé concerne la collecte et la diffusion de connaissances et d'expertise. Le Centre créera un savoir grâce à des recherches innovatrices qui tiennent compte à la fois des problèmes de toxicomanie et des problèmes correctionnels.

Objectifs

Cinq objectifs ont été fixés au CRT. En les atteignant, le Centre jouera son rôle au sein du Service correctionnel. En outre, le Centre veillera, ce faisant, à ce que la recherche en toxicomanie dans les services correctionnels prenne de l'ampleur et progresse.

1. Recherche appliquée et développement

Le premier objectif du CRT est de répondre aux besoins en recherche appliquée du Service correctionnel du Canada. Dans sa première année d'activité, le CRT a lancé un certain nombre de projets pour répondre à ces besoins. À l'avenir, les initiatives en matière de recherche seront définies et classées par ordre de priorité au moyen de vastes consultations.

Unités de soutien intensif

Des unités de soutien intensif (USI) ont été mises sur pied dans cinq établissements, une dans chacune des régions administratives du SCC. Elles fournissent aux délinquants qui veulent régler leur problème de toxicomanie la possibilité de le faire et ce, dans un cadre sûr. Une condition préalable, pour vivre dans une USI, est que les délinquants signent une formule de consentement, acceptant une plus grande fréquence des analyses d'urine et des fouilles visant à éliminer l'alcool et les drogues. En outre, le personnel de ces unités reçoit une formation au sujet des problèmes liés aux toxicomanies. Cela leur permet de mieux aider les délinquants pendant qu'ils suivent une thérapie, après la fin de leur thérapie spécialisée ou encore lorsqu'ils doivent lutter contre la tentation des drogues en milieu carcéral. Bien qu'il ne soit pas directement responsable de la gestion de ces unités, le CRT est chargé de faire des recherches pour voir si les unités ont les effets bénéfiques escomptés. Plus particulièrement, les recherches portent sur les questions suivantes : Qu'est-ce que les délinquants et le personnel veulent atteindre en vivant ou travaillant dans ces unités ? Comment le fait de vivre dans ces unités influe-t-il sur la remise en liberté ? Comment influe-t-il sur les résultats après la remise en liberté ?

Syndrome d'alcoolisme foetal

Le syndrome d'alcoolisme foetal et les effets de l'alcool sur le fœtus (SAF/EAF) découlent des répercussions sur le fœtus humain de la consommation d'alcool pendant la grossesse. Tous les enfants exposés à l'alcool avant leur naissance ne contracteront pas forcément le SAF/EAF, mais, chez ceux qui sont affectés, on observe des difficultés d'apprentissage, un retard dans le développement, des traits faciaux caractéristiques et des problèmes comportementaux, ce qui leur rend difficile l'apprentissage par l'expérience. Ces problèmes peuvent donner lieu à des conflits avec les parents, les enseignants et, éventuellement, avec le système de justice. Pour l'instant, on ne possède pas assez de données pour fournir une estimation sûre du nombre

de délinquants atteints du SAF/EAF dans le système correctionnel fédéral. En outre, il est difficile de dépister les délinquants adultes affectés, car les traits faciaux caractéristiques disparaissent à l'âge adulte. Les recherches à réaliser viseront tout d'abord à estimer le phénomène du SAF/EAF dans la population correctionnelle fédérale en se servant des admissions dans les établissements fédéraux. De plus, des tests de dépistage seront évalués dans le cadre de la recherche, pour voir s'ils peuvent servir à cerner plus efficacement les cas qui exigent une évaluation plus approfondie. Les résultats de ces recherches permettront au Service de concevoir des interventions pour répondre aux besoins des délinquants affectés par le SAF/EAF.

Programme d'intensité élevée pour toxicomanes

Le Programme d'intensité élevée pour toxicomanes (PIET) a été élaboré par des coordonnateurs du Programme pour toxicomanes travaillant pour le Service. L'équipe chargée d'élaborer le programme a été épaulée par le CRT, qui a financé le projet pilote national et mis au point le protocole de recherche qui accompagne le programme. L'analyse des données recueillies grâce au programme pilote servira à modifier le programme, à en établir l'efficacité auprès des délinquants qui ont les plus graves problèmes de drogue et à aider la Direction des programmes et les concepteurs du programme à faire approuver celui-ci par le panel d'experts internationaux sur l'accréditation.

Test antidroque au hasard

Les tests antidroque au hasard se pratiquent au SCC depuis 1994, et un volume considérable de données a ainsi été recueilli. À ce jour, cependant, il n'y a eu que peu d'occasions d'étudier ces données. Le CRT est en train de les étudier pour déceler une évolution des tendances dans la consommation de drogues, voir dans quelle mesure les tests se font de façon aléatoire et comment nous pouvons utiliser ces données dans la gestion courante du problème des drogues. Un article plus détaillé de Patricia MacPherson, décrivant certains des travaux sur les tests antidroque au hasard, est publié dans ce numéro de *Forum*.

Programme de traitement de la toxicomanie pour les femmes

Un examen réalisé par un panel d'experts internationaux a décelé un certain nombre de lacunes dans les programmes de traitement de la toxicomanie à la disposition des délinquantes. Étant donné ces lacunes, le CRT a entrepris d'élaborer un nouveau programme. Il sera guidé par un panel d'experts et fournira un traitement ultramoderne aux délinquantes. Il vise à répondre aux besoins propres aux délinquantes en tenant compte du cheminement qui les a menées à la toxicomanie et de l'effet de celle-ci sur leur vie.

Délinquants autochtones

Les délinquants autochtones ont des besoins particuliers dans le domaine de la toxicomanie, vu leurs expériences

sociales et culturelles. Comme plus de 15 % des délinquants dans les établissements fédéraux sont autochtones, on reconnaît depuis longtemps que des programmes spécialisés seraient plus efficaces avec ces délinquants que ne le sont les actuels programmes de base. Le CRT cherche à élaborer de nouveaux programmes, en fonction des besoins des Autochtones, qui correspondront mieux aux buts du traitement de ces délinquants.

Évaluation informatisée sur le mode de vie des toxicomanes

Le Questionnaire informatisé sur le mode de vie (QIMV) a été élaboré au départ pour évaluer la gravité et la nature des problèmes de toxicomanie. Il faut le revoir en raison des mises à niveau récentes de la technologie informatique et de la présence de nombreux éléments qui ne se rapportent pas au traitement des toxicomanies et de l'alcoolisme. Actuellement, le QIMV est axé sur les questions de dépistage et de traitement de la toxicomanie et l'amélioration de l'administration à cet égard. Le nouveau système comprendra une composante audio : les questions seront lues aux délinquants et non lus par eux. De nouveaux modes de transfert des données vers d'autres systèmes sont étudiés. Il s'agit d'éviter la saisie multiple des données dans différents systèmes et d'établir un système d'évaluation entièrement intégré.

2. Partenariats

En établissant des partenariats avec d'autres services de traitement des toxicomanes et services correctionnels, il sera plus facile au CRT d'examiner de nouvelles approches de traitement. En outre, cela aidera à comprendre les problèmes de toxicomanie dans le cadre correctionnel.

À l'heure actuelle, le CRT a un projet conjoint avec la Société John Howard de Moncton (Nouveau-Brunswick). Il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre un programme communautaire pour travailler avec les délinquants toxicomanes lorsqu'ils sont remis en liberté. Cette approche nouvelle et originale comporte un processus complémentaire qui permettra de coordonner les efforts des organismes communautaires pour traiter des problèmes des délinquants remis en liberté depuis peu. Le but visé est d'amener d'autres organismes à se sentir à l'aise pour travailler avec des délinquants et d'éliminer les chevauchements de services entre les divers organismes.

En outre, le CRT travaille avec des organismes communautaires et du domaine de la santé à l'Île-du-Prince-Édouard pour évaluer un programme de lutte contre le tabagisme. Nous mettons en commun nos compétences en recherche et nous nous renseignons sur la gamme des questions de santé et questions sociales liées aux programmes de lutte contre le tabagisme. Une coopération de cette nature permet aux deux organisations d'apprendre et de progresser, grâce à des projets communs.

3. Installations de recherche

Le deuxième but du CRT est de fournir un cadre propice à des spécialistes canadiens et de réputation internationale qui travaillent sur des questions liées à la toxicomanie et importantes pour les organismes de la justice pénale. Le SCC produit grâce à ses systèmes informatisés, une énorme quantité de données précieuses. Cependant, si l'on veut que cette information soit utile, il faut l'étudier et l'analyser pour en dégager les tendances émergentes. En proposant des installations aux chercheurs pour qu'ils viennent au CRT, nous ferons un usage plus efficace de nos ressources en information.

4. Promotion de la recherche

Le troisième but du CRT est de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines des toxicomanies et des services correctionnels. Nous avons besoin de recherches efficaces et de grande qualité si nous voulons comprendre les problèmes de la toxicomanie et savoir quels types d'intervention seront efficaces auprès de notre population de délinquants. Mais la recherche ne se fait pas seule. Il faut l'encourager et la développer, et le CRT jouera un rôle de leadership à cet égard. Une priorité du CRT est de chercher à établir des partenariats avec d'autres ministères, d'autres paliers de gouvernement et des organisations non gouvernementales, et d'encourager leur participation à la recherche sur les toxicomanies.

Il faudra également une étroite collaboration avec les milieux universitaires. En encourageant les chercheurs universitaires à s'intéresser davantage aux problèmes de la toxicomanie, non seulement on assure des recherches de grande qualité, mais on met aussi en place les conditions favorables au développement de la prochaine génération de chercheurs qui reçoivent leur formation dans les établissements universitaires. En fournissant aux étudiants une expérience de travail et des stages au CRT, nous développerons davantage les talents des jeunes chercheurs.

Une autre façon d'encourager la recherche sera d'organiser de petites conférences et réunions, dont le but sera la mise en commun de l'information et du savoir et l'élaboration d'approches pour combler les lacunes de nos connaissances. On pourra alors orienter les recherches de façon à combler ces lacunes.

5. Formation et perfectionnement en recherche

Pour faire des recherches sur les toxicomanies et les services correctionnels, il faut une grande variété de compétences. En encourageant les chercheurs des organismes qui travaillent sur les toxicomanies et des services correctionnels à venir travailler au Centre, nous pourrions atteindre notre quatrième objectif, qui est de fournir une expérience de formation et de perfectionnement en recherche. Ainsi, un organisme peut avoir un projet précis qu'il veut mener à terme, mais sans avoir les ressources voulues ou un personnel qui a les compétences nécessaires. Son personnel

pourrait être détaché auprès du Centre, où il travaillerait sur le projet avec les conseils du personnel du CRT, et il retournerait à son organisme d'attache avec les résultats du travail et de nouvelles compétences utilisables dans d'autres projets.

Les objectifs de formation et de perfectionnement seront également atteints au moyen de cours de brève durée visant à répondre à des besoins précis. Ainsi, le Centre pourrait élaborer et dispenser des cours sur les méthodes de mesure et de recherche, l'utilisation des données archivées, etc. Ces cours pourraient être particulièrement utiles aux chercheurs des pays en développement.

Installations

Le Centre a des bureaux pour accueillir 20 membres permanents du personnel et 4 experts de passage. La majorité seront des spécialistes en sciences sociales chargés de gérer des projets à l'interne, des projets confiés à des contractuels et des projets conjoints avec d'autres organismes.

Le Centre a une salle de conférence et un centre de documentation, dotés du matériel de vidéoconférence, si bien qu'il est possible de tenir des réunions avec l'Administration centrale, à Ottawa. Beaucoup de projets entrepris au Centre nécessiteront de vastes consultations auprès d'autres directions du Service correctionnel, dont celles des soins de santé, des programmes, de la sécurité et des questions autochtones.

Le centre de documentation fournira les documents imprimés classiques qu'on trouve en bibliothèque, une formation par vidéo et ordinateur, l'accès à des publications de recherche scientifique au moyen de bases de données électroniques et l'accès à d'autres bases de données pour la recherche. Il comprendra aussi des locaux pour des réunions plus importantes (jusqu'à 40 personnes) et un endroit où le personnel du Centre pourra avoir des rencontres libres pour discuter de projets. On prévoit que le centre de documentation sera également un lieu où les spécialistes invités pourront donner des conférences au personnel et à des visiteurs.

Résumé

Le Centre est un exemple de service de recherche ultra-moderne en toxicomanie. Son objectif est d'encourager et de soutenir une recherche et une évaluation progressistes en matière de toxicomanie. Cela contribuera au développement soutenu de l'excellence universitaire et de la base de nos connaissances. De plus, il établira un lien entre les objectifs régionaux et nationaux et favorisera les occasions de discussion et d'échange d'information entre les secteurs public et privé. ■

¹ B. P. 1360, Montague (Île-du-Prince-Édouard) C0A 1R0.

² Service correctionnel du Canada. *Le retour en toute sécurité des délinquants dans la collectivité* — Aperçu statistique, novembre 2000, Ottawa, ON, Direction de la recherche.